

À Strasbourg, le 15/06/2023

Objet : avis sur l'accès au sport pour les jeunes

Madame, Monsieur les défenseurs des droits,

Actuellement, tous les collégiens de France bénéficient d'environ trois heures de sport par semaine qui leur permet de réduire le stress, d'améliorer la qualité du sommeil, de diminuer les douleurs et d'agir comme un antidépresseur, c'est donc avant tout une source de plaisir.

Dans notre collège nous pouvons également avoir accès à une classe vélo en 6<sup>e</sup>, une classe marathon en 3<sup>ème</sup> et à l'UNSS (activité sportive choisie en début d'année pratiquée une fois par semaine entre 12h00 et 13h30).

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50€ pour les enfants/jeunes adultes de 6 à 30 ans. Cette aide financière permet à plusieurs personnes de pratiquer un sport avec un accès plus facile grâce à un minimum de dépenses possibles.

Malheureusement, la date limite d'inscription dans certains clubs sportifs pour utiliser le Pass'Sport est fixée assez tôt, ce qui ne permet pas forcément à toutes les familles ayant des difficultés financières de bénéficier de cet avantage. De plus, après cette date, une contribution supplémentaire est demandée par certains clubs. Cependant, à Strasbourg, l'on peut également avoir accès à 80€ avec certaines restrictions et conditions.

C'est notamment le cas de Mélissa, 13 ans, scolarisée au Collège Hans Arp, qui pratique le basketball en club. En prenant en compte toutes les aides auxquelles elle a accès, ses parents payent 20€ s'ils le font avant la date limite. Malheureusement, sa mère a des difficultés en français, c'est donc toujours compliqué pour elle de faire faire les licences auprès de la mairie.

Nous proposons alors de repousser la date limite d'utilisation du Pass'sport pour l'inscription jusque la rentrée pour tous les clubs de France et que la mairie puisse contacter des associations aidant les parents qui ne parlent pas français ou qu'on puisse effectuer sa licence ailleurs qu'à la mairie (centres socio-culturels, associations, internet,...).

Merci d'avoir pris le temps de nous avoir lu et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

BOUAROUROU Kawthar, DOSSOU Mélissa, ISRAPILOVA Rayana, GABRIEL Aisha, OSTER  
Lucas et SAIDI Zeyneb

À Strasbourg le 15 juin 2023

OBJET : proposition sur la subvention pour le PASS' CULTURE

Madame HEDON,

Le Pass'Culture est un pass permettant de favoriser l'accès à la culture chez les jeunes en leur allouant un coup de pouce financier pour accéder plus facilement à la culture. Grâce à ce dispositif, on peut bénéficier de deux types de subvention :

Une première aide est collective. Elle est disponible de la 4ème à la terminale. Cette aide financière va de 20 à 30€ par élève. Elle est donnée aux établissements scolaires pour pouvoir accueillir des professionnels de la culture, des artistes ou même pour se projeter dans des sorties culturelles.

La seconde aide est individuelle : Il s'agit d'une somme dont on dispose individuellement mais seulement à partir de l'âge de 18 ans ce que nous trouvons un peu tardif.

Cette aide nous semble également de plus en plus modeste du fait de l'augmentation générale des prix qui touche aussi la culture. D'après nous, ça ne suffit plus vu les prix des activités. De plus, il y a des difficultés financières dans certaines familles et c'est encore plus compliqué quand il y a plusieurs enfants. Pour notre part, nous trouvons que l'accès à la culture pour tous les jeunes est très importante dans la société.

C'est pourquoi nous pensons qu'il serait bon de revoir l'âge d'accès au Pass culture et en particulier dans la possibilité de l'utiliser individuellement.

Au niveau de l'âge par exemple pour le cinéma, le musée, patinoire et la piscine il serait intéressant que les élèves puissent en bénéficier dès l'entrée en 6<sup>ème</sup>. Nous sommes plutôt favorable à ce que chacun possède la liberté de choisir l'activité culturelle qui l'intéresse.

Notre proposition serait donc de mettre en place un Passculture plutôt mensuel et individuel crédité de 10€ par mois pour les 12-17ans.

Veillez recevoir, Madame, nos salutations les plus distinguées.

ALIYA ARRAISS, HALIMA BENNOR, HOUSSAINE MAZOUZ, DARIA  
GHIOMPIRICA, ADAM AAOUALI, SAMIR BOUDEHEN, ALBERT DEMUKAJ

A Strasbourg, le jeudi 15 juin 2023

**OBJET** : visibilité du Pass culture

Madame la Défenseur des Droits des Enfants

Nous nous permettons de vous écrire pour vous soumettre nos idées afin d'améliorer l'accès à la culture et au sport pour les jeunes.

Actuellement nous constatons que la visibilité du Pass Culture n'est pas assez importante auprès du public concerné. Prenons l'exemple du site internet « le Pass culture » qui nous informe sur le ce droit. Il est en fait inconnu de la plupart des élèves et mériterait une meilleure publicité que quelques affiches et mails envoyés par notre documentaliste.

Nous vous proposons donc 3 moyens pour y remédier.

Tout d'abord, n'étant pas suffisamment informés sur nos loisirs, nous proposons donc de diffuser davantage de publicités sur papier et sur internet surtout (réseaux sociaux) pour avoir une meilleure visibilité de ce dispositif.

Il faudrait également multiplier les interventions sur les loisirs et les lieux où l'on pourrait les pratiquer. On souhaiterait également un accès aux loisirs à un prix raisonnable, des sorties scolaires plus nombreuses, car à Strasbourg au collège Hans Arp rares sont les classes vertes, de neige...

Ensuite, il y a trop de démarches à effectuer pour accéder au site Passculture. Nous proposons donc de simplifier le système de connexion, qu'il y ai moins d'étapes pour s'inscrire et se connecter de façon plus individuel ( pour les 4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> en particulier)

Enfin, nous proposons de créer un système de fidélisation, de faire du PassCulture une sorte de carte de fidélité de la culture et des loisirs.

On pourrait imaginer un Pass qui permettrait de cumuler des points pour chaque achat d'un produit en rapport avec la culture comme des livres, des places de concert, une entrée au cinéma ou au musée. C'est notamment le cas dans le site web Canva qui met en place un système de ce type pour son site. Cela donnerait une plus grande attractivité et visibilité à ce dispositif.

Dans l'attente de votre réponse, avec nos plus sincères salutations.

De la part des élèves : Dehlia DZANZO, Lucie MOSER, Aimée-Ange TAMONDONI-KALIMASI,

Cairelin ROSARIO, Alicia JUNG et Kelvin IGBINOBA UBUANE